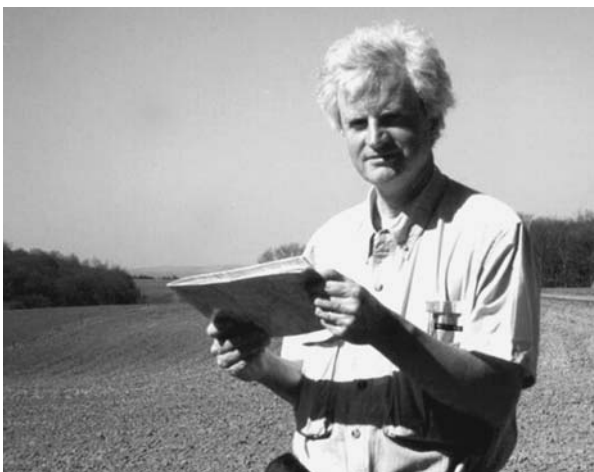


# Tous les ego sont-ils égaux ?

**1989. Les Nations Unies adoptent la "Convention Internationale des Droits de l'Enfant". Bernard FOUREZ, Psychiatre aux Cliniques Universitaires de Mont-Godinne, évoque les effets de cet événement sur les pratiques sociales.**



**Bernard FOUREZ:** Je pense que cela a accentué le "pédocentrisme" qui s'est installé surtout à partir des années 70, et a suscité chez les parents et les éducateurs de nouvelles culpabilités. Il ne s'agissait plus tant d'élever des enfants, de les protéger et de les instruire, que de "ne pas les abimer". Avec la vulgarisation des théories du *trauma*, il s'est développé une crainte par rapport aux interventions adressées aux enfants. Elles ont induit chez les parents une réticence à se poser comme éducateurs, comme "maîtres", une prudence qui confine parfois à la paralysie. La ratification de la Convention des Droits de l'Enfant, à mon avis, a été l'entérinement formel d'une approche "rousseauïste" qui s'était installée petit à petit durant les décennies précédentes.

✓ **Cette Convention a consacré, en quelque sorte, la perception de l'enfant comme un "égal". Qu'en pensez-vous ?**

**BF:** L'égalité est une dimension dans laquelle on s'inscrit, elle n'est pas une situation de fait: tout le monde voit bien qu'un enfant présente une série d'infériorités par rapport à un adulte. Il y a là une *confusion* (on confond l'égalité, notion juridique théorique, avec l'indistinction, qui est absence de différences), mais aussi une *perversion*, dans la mesure où l'on induit une sorte d'occultation du réel. Cela entraîne ce que

j'appelle des "alliances illégitimes", nombreuses dans nos sociétés.

✓ **Qu'entendez-vous par là ?**

**BF:** Tous les cas où, dans une organisation sociale, un niveau fait alliance avec un niveau inférieur en sautant un niveau intermédiaire. Par exemple, un grand-père qui se fait complice d'un enfant sans se soucier des parents. Mais cette pratique s'installe aujourd'hui dans les mœurs publiques. Le décret *Missions* a été distribué dans les écoles avec comme titre: "Mon école comme je la veux". C'est, dans la bouche d'une Ministre, le langage d'un enfant, et cela s'adresse directement aux élèves en escamotant le niveau des parents et des enseignants. Un autre exemple: les campagnes de Sécurité routière inondant nos routes des injonctions et sarcasmes proférés par la petite Sophie à l'intention des automobilistes adultes présumés chauffards et imprudents.



**Qu'est-ce qu'un enfant ?**

"Un enfant, c'est une demi-personne"

(Kevin, 12 ans 1/2)

✓ **Observez-vous d'autres dérives liées à cette perception égalitariste ?**

**BF:** Oui, je crois que si elle entraîne chez les adultes une difficulté à s'instituer comme parents, elle crée chez les enfants une difficulté croissante à se représenter les autres comme différents, et donc à vivre des situations inégales de fait où l'on saisit sa chance d'apprendre d'un expert quelque chose qui vous est étranger. Si tout le monde est présenté comme égal, toute différence inquiète ou scandalise, ce qui n'est pas tellement productif. Toute situation de réception est inégale, mais enrichissante. Si on veut tendre vers l'idéal d'égalité, ce qui est certainement une bonne chose, il faut commencer par reconnaître les inégalités. L'égalité, c'est l'égalité des chances, c'est-à-dire que du fait des différences, on essaiera que chacun ait les mêmes chances. J'observe cependant, depuis quelques années, un changement des jeunes parents vers plus d'exigence, et une assurance plus grande dans leur autorité. Je pense que cela est dû, pour une

bonne part, à la perception d'un monde devenu économiquement et professionnellement plus dur et à une accentuation des réflexes préventifs: il faut armer les enfants, et cela suppose de les contraindre davantage. Un autre facteur réside sans doute dans la peur des adultes devant la violence - réelle ou médiatique - des jeunes générations.

✓ **La proclamation des Droits de l'Enfant, d'après vous, aurait donc eu surtout des effets négatifs?**

**BF:** Pour comprendre, il me semble qu'il faut recadrer cette question dans celle, plus générale, de la tyrannie du "Droit de l'Homme" qui pervertit nos démocraties. TODOROV a montré que tous les totalitarismes ont milité pour le Bien. Il me semble que le "Droit de l'Homme", qui postule le Bien à la base, commence à nous montrer des facettes totalisantes assez inquiétantes. Dès lors, tout ce qui est mal ou malheur est un scandale, contre nature, suscite indignation et dénonciation. Il faut trouver des coupables, et surtout, l'État doit prévenir ou évacuer tout le mal: les accidents, les maladies, les conflits, les violences, et même les canicules... Dans la conception religieuse, c'est l'inverse: le Monde contient le Mal, et on peut tenter de l'améliorer par nos efforts conjugués.

On assiste dès lors à une accumulation de législations, de contraintes, de plaintes (pensons au harcèlement!) et de procès, qui finissent par limiter considérablement la liberté individuelle qui était pourtant l'enjeu même de la modernité. L'État développe un moralisme suspicieux. Comme psychiatre,

**Un peu d'histoire...**

▶ **20 novembre 1959:** la communauté internationale adopte, à l'unanimité, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, la **Déclaration des droits de l'enfant**. Le texte énonce 10 principes.

▶ Exactement 30 ans plus tard, en **1989**, l'ONU proclame la **Convention Internationale des droits de l'enfant**, qui comporte 54 articles.

Voir, par exemple:

[www.droitsenfant.com](http://www.droitsenfant.com) et  
[www.droitshumains.org/DE/HP\\_DE.htm](http://www.droitshumains.org/DE/HP_DE.htm)

▶ Mais qui sait encore, aujourd'hui, que bien avant la Convention de 1989, le Docteur **Janusz KORCZAK**, pédiatre, éducateur et poète, fut le pionnier de ces droits et que la Convention peut être considérée comme un héritage direct de sa pensée?

Voir les droits de l'enfant selon KORCZAK sur [www.droitshumains.org/korczak/](http://www.droitshumains.org/korczak/)



Photo: François TEFNIN

je constate aussi que cette conception du monde entraîne une augmentation de la souffrance subjective, de l'angoisse, de la culpabilité.

On a beaucoup reproché aux systèmes religieux la culpabilisation qu'ils induisaient, et ce n'est pas faux. Mais ils pouvaient penser le péché et le malheur comme inhérents à l'Homme et non comme un scandale désespérant.

Il est curieux de constater que la violence gratuite semble être le propre des pays de l'égalité. Cela mérite réflexion. D'autre part, des projets de loi - comme celui de la "suspicion de discrimination" - constituent une forme de droit qui, comme l'a dit Marie-Thérèse MEULDERS<sup>1</sup>, serait non plus un outil de paix, mais un outil de guerre entre les citoyens<sup>2</sup>.

✓ **Seriez-vous en somme, comme Philippe ARIÈS, un nostalgique de l'Ancien Régime?**

**BF:** Non pas! La liberté de disposer de soi, le respect de la vie et de la dignité d'autrui sont évidemment des acquis précieux. Mais nous avons à préserver cette dimension de la liberté - en ce compris la prise de risque - sans la laisser infester par un égalitarisme pervers et par des systèmes de droit, de contraintes et de prévention qui, au nom d'une conception totalitaire du Bien, aboliraient l'essence même de la modernité. ■

1. M.-Th. MEULDERS est Professeur de Droit à l'UCL.

2. Les théories anthropologiques de Louis DUMONT (*homo hierarchicus*) peuvent éclairer cette observation: la hiérarchie, en séparant les hommes en groupes ordonnés, réduit la violence. L'égalité fait de chacun le rival de tous.